AR Prefecture

016-211600895-20220202-DEC2022_01-AR Reçu le 02/02/2022 Publié le 02/02/2022

DECISION n° DEC2022 01

Fixation des tarifs et conditions applicables au concert de Lynda Lemay « La vie est un conte de fous » le mardi 13 décembre 2022 à 20h00 au Castel

Le Maire de la Ville de Châteaubernard.

- Vu l'article L.2121-29 du CGCT, qui confère au conseil municipal la libre fixation des tarifs communaux ;
- Vu la délibération n°D2020_05_17 du conseil municipal de Châteaubernard donnant délégation à Monsieur le Maire pour fixer les tarifs et conditions applicables aux spectacles organisés par la collectivité;
- Vu la décision n°DEC2021-25 constituant une régie de recettes et d'avances pour la billetterie d'entrées aux spectacles du Castel organisés par la municipalité ;
- Considérant qu'il y a lieu de fixer les tarifs et conditions applicables au concert de Lynda Lemay « La vie est un conte de fous » le mardi 13 décembre 2022 à 20h00 au Castel ;

DECIDE

Article 1 : Le tarif unique est fixé à 54 € TTC (52,89 € HT).

Article 2 : Les places sont numérotées.

<u>Article 3 :</u> Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Châteaubernard, le 2 février 2022

Le Maire,

Pierre Yves BRIAND.